

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **PROTYS renforce son engagement dans la prévention des risques en partenariat avec AXA France**

*Levallois-Perret, le 08 juillet. PROTYS, prestataire d'aide à la déclaration de travaux à proximité des canalisations a signé un accord de partenariat avec AXA France pour renforcer la prévention des risques d'accidents sur les chantiers, notamment ceux liés aux endommagements de réseaux. Ce partenariat illustre l'engagement de PROTYS pour le développement des demandes de renseignements (DR) et déclarations d'intentions de commencement de travaux (DICT) afin de garantir une plus grande sécurité sur les chantiers.*

### **La déclaration de travaux (DR/DICT), un enjeu fort de la prévention des risques sur les chantiers**

4 millions de kilomètres de réseaux, dont 1/3 d'aériens et 2/3 d'enterrés ou subaquatiques, sillonnent la France. 40% sont sensibles pour la sécurité : électricité, gaz ou matières dangereuses. Quant aux 60% dits « non sensibles », leur endommagement peut avoir des conséquences graves sur la vie économique et pour les usagers (canalisations d'eau, réseaux de communications électroniques)<sup>1</sup>. Chaque année, entre 5 et 10 millions de chantiers<sup>2</sup> ont lieu à proximité de réseaux et de canalisations.

Les entreprises de travaux publics sont donc souvent confrontées à des risques majeurs (explosions, inondations, électrocutions, etc.) lorsqu'elles réalisent des travaux à proximité de canalisations ou de réseaux tels que gaz, eau, électricité, télécom, etc. Le respect de la réglementation et la nécessaire fiabilité des informations échangées impliquent, pour les entreprises, la maîtrise de processus administratifs complexes.

**A travers ce partenariat**, PROTYS et AXA France renforcent leur engagement dans la prévention des risques et la sécurisation des chantiers et s'engagent à :

- Mettre en place un dispositif de prévention des risques dans le domaine des travaux publics, plus spécifiquement pour les travaux à proximité de canalisations ou de réseaux tels que gaz, eau, électricité, télécom, etc.
- Inciter les clients à utiliser des services en ligne de déclarations préalables de travaux (DR et DICT) pour faciliter et fiabiliser le processus
- Accompagner leurs clients dans le suivi des évolutions de la réglementation et la mise en place d'un dispositif de prévention de ces risques dans l'entreprise.

En parallèle de la signature du partenariat avec Protys, Axa France a développé BTPlus Spécial Travaux Publics, une solution destinée aux PME pour protéger leurs engins de chantier loués ou achetés, couvrir les risques liés aux travaux en développant la prévention de sinistre et répondre plus efficacement aux obligations d'assurance.

### **A propos de PROTYS.**

DECLARANET-PROTYS, 20 personnes, 3,3 millions de chiffre d'affaires et 3,8 millions de DR/DICT traitées annuellement, est une entreprise citoyenne qui propose grâce à sa plateforme PROTYS.fr des services innovants de dématérialisation des procédures administratives et d'intermédiation entre les donneurs d'ordres, entreprises de travaux, collectivités locales et opérateurs de réseaux pour le traitement et le suivi des déclarations de projets et de travaux à proximité des réseaux.

[www.protys.fr](http://www.protys.fr)

<sup>1</sup> Source : Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

<sup>2</sup> Source : DGPR

## **A propos d'AXA France**

Leader de la Protection Financière, AXA France accompagne ses 9 millions de clients, particuliers, professionnels et entreprises, à chaque étape de leur vie, en leur proposant des solutions et des conseils personnalisés. AXA France leur propose une offre complète qui va de la protection des biens et des personnes à la transmission du patrimoine en passant par l'épargne, les services bancaires, la prévoyance tout en incluant des services tels que l'assistance, la santé et la protection juridique.

Notre rôle d'assureur ne se limite pas à indemniser nos assurés en cas de réalisation d'un risque, il est aussi de prévenir les risques pour les faire diminuer. Depuis plus de 20 ans nous nous engageons dans la prévention tant des risques du particulier que des risques d'entreprises.

AXA Entreprises s'implique dans la prévention des risques, notamment à travers différentes chartes qui informe les entreprises sur les actions à mettre en place pour diminuer les risques. Le partenariat avec PROTYS est une nouvelle preuve de son engagement dans ce domaine.

## **AXA Entreprises**

Julie MARIE : 01 47 74 02 18 / [julie.marie@axa.fr](mailto:julie.marie@axa.fr)

Valérie LESELBAUM : 01 47 74 32 21 / 06 13 47 44 11 – [valerie.leselbaumstehler@axa.fr](mailto:valerie.leselbaumstehler@axa.fr)

## **PROTYS**

Vianney Le Parquic : 01 40 07 96 68 / [vianney.leparquic@comfluence.fr](mailto:vianney.leparquic@comfluence.fr)

Bertrand Legret : 01 40 07 98 20 / [bertrand.legret@comfluence.fr](mailto:bertrand.legret@comfluence.fr)